



Terre de talents

Direction Enfance

DÉCISION n°2025/234

Objet : Signature de devis pour l'organisation des sorties estivales des ALSH du mois d'Août 2025

Le Maire des Ulis,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 donnant délégation d'une partie des attributions du Conseil municipal au Maire ;

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article R. 2122-8 relatif aux marchés publics répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros HT passées sans publicité ni mise en concurrence préalable ;

Vu le projet pédagogique des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Ville des Ulis ;

Vu la nécessité d'organiser des activités éducatives, culturelles et de loisirs pour les enfants fréquentant les ALSH durant les vacances d'été 2025 ;

Vu les devis reçus des différents prestataires pour les sorties prévues ;

Considérant que l'ensemble des sorties répondent aux besoins éducatifs et culturelles des enfants fréquentant les ALSH de la Ville des Ulis.

DÉCIDE

Article 1.

Signature des devis pour les sorties organisées à destination des enfants fréquentant les ALSH de la Ville des ULIS pour le mois d'août 2025. Les sorties prévues sont :

Date	Centre de loisirs	Prestations	Lieu	Coût TTC
06/08/2025	ALM de la Dimancherie	Aventure en pleine nature	Le Jardin d'Acclimatation Bois de Bologne Carrefour des Sablons 75116 Paris	292euros
12/08/2025	ALM de la Dimancherie	Visite de zoo	Zoo du bois d'Attilly Route de Chevry 77 150 Ferolles Attilly	466 euros
18/08/2025	ALM des Avelines	Animation plantes à parfum	Route de Nemours 91490 Milly la	390 euros

			forêt	
19/08/2025	ALSH des Bergères	Parc d'attractions	Winnoland 6 Chemin du Port aux Sablons Saint 91 280 Pierre du Perray	457 euros
20/08/2025	ALM de la Dimancherie	Parc d'attractions	Winnoland 6 Chemin du Port aux Sablons 91 280 Saint Pierre du Perray	629 euros
27/08/2025	ALM des Avelines	Visite de musée	Musée Ramboltrain 4 Place Jeanne d'Arc 78 120 Rambouillet	302 euros

Article 2

Le montant de ces prestations s'élève à 2 536 euros TTC. Les dépenses sont inscrites au budget 2025.

Article 3

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine séance et sera affichée conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales. Elle est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Les Ulis,
Le 27 juin 2025

